



Conférence de Territoire

Seine-Saint-Denis

Motion de la conférence de territoire de la Seine Saint Denis relative au projet du SROS Hospitalier

La conférence de territoire de la Seine Saint Denis, réunie le 20 juin 2012,

s'étonne des conditions d'élaboration du SROS hospitalier et de l'espace restreint laissé à la concertation avec les acteurs, puisque la phase de « concertation informelle » avec les professionnels se limite à une quinzaine de jours, entre fin juin et mi-juillet ;

conteste l'absence totale de transversalité dans la vision présentée par l'agence, tant entre les activités hospitalières elles-mêmes, qu'entre l'hôpital, la ville et le secteur médico-social ;

refuse la vision réductrice de l'ARS en ce qui concerne les « priorités » hospitalières de la Seine-Saint-Denis, qui seraient concentrées sur la prise en charge des urgences, des personnes âgées, des malades mentaux, de la naissance.... Dans un département où l'accès aux soins est particulièrement difficile, notamment sur le plan social, il est au contraire nécessaire de réaffirmer le besoin de renforcer l'offre hospitalière dans tous les domaines de la médecine et de la chirurgie, avec une grande diversité des spécialités proposées.

La conférence de territoire décide la constitution en son sein d'un groupe de travail qui se réunira début juillet pour approfondir le contenu des propositions de l'ARS lorsqu'elles seront enfin dévoilées.

